Date: Le mercredi 31 mars 1999 - n° 14
Heure: 10 heures
Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, suspendu le mardi 23 mars 1999, sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), de M. Gautrin (Verdun), de M. Dumont (Rivière-du-Loup) et de M. Williams (Nelligan).

Le débat sur le discours du budget prend fin.

Ce débat terminé, des votes par appel nominal sont exigés sur les motions de censure et sur la motion de M. Landry, ministre des Finances.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, ces votes sont reportés à la période des affaires courantes de la présente séance.

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat, suspendu le mercredi 24 mars 1999, sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure présentées par M. Charest, chef de l'opposition officielle, Mme Houda-Pepin (La Pinière) et M. Williams (Nelligan).

À 11 h 57, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 01.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Legault, ministre de l'Éducation, fait une déclaration concernant le dépôt du rapport Proulx sur la place de la religion à l'école.

M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

Présentation de projets de loi

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 15 Loi modifiant la Loi sur le régime des eaux.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Legault, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école (rapport Proulx), intitulé

« Laïcité et religions - Perspective nouvelle pour l'école québécoise ».

(Dépôt n° 203-19990331)

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel d'Hydro-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1998.

(Dépôt n° 204-19990331)

Mme Goupil, ministre de la Justice, dépose :

Une note d'information du Tribunal administratif du Québec, en date du 31 mars 1999, concernant sa composition et ses besoins.

(Dépôt n° 205-19990331)

M. le Président dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 25 mars 1999 :

- Décision 901 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les emplois ou fonctions d'un caractère occasionnel et leurs titulaires à l'Assemblée nationale.

  (Dépôt n° 206-19990331)

- Décision 902 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le partage et la cession des droits accumulés au titre du régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale.

  (Dépôt n° 207-19990331)

- Décision 903 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés.

  (Dépôt n° 208-19990331)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Benoit (Orford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 750 citoyens et citoyennes des municipalités de Stanstead-East, Hatley, Canton de Hatley, Compton Station, concernant les correctifs à apporter pour rendre la route 143 plus sécuritaire.

(Dépôt n° 209-19990331)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Brodeur (Shefford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 11 280 résidants et résidantes de la région de Granby, concernant la levée des plafonds salariaux des médecins spécialistes hémato-oncologues au centre hospitalier de Granby.

(Dépôt n° 210-19990331)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 30 mars 1999, sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement et ministre de la Solidarité sociale, au nom du ministre des Finances, proposant :

QUE l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 14 Loi n° 2 sur les crédits, 1999-2000;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 4 en annexe)

Pour: **71** Contre: **43** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 14 est adopté.

M. Brassard, leader du gouvernement, propose que les crédits budgétaires pour l'année financière 1999-2000, sauf ceux de l'Assemblée nationale, soient envoyés pour étude en commissions permanentes.

Cette motion est adoptée.

L'Assemblée procède ensuite aux votes reportés, lors des affaires prioritaires de la séance de ce jour, sur les motions de censure présentées à l'occasion du débat sur le discours du budget.

La première motion mise aux voix est celle de Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) qui se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement péquiste qui, dans son budget 1999-2000, a négligé d'alléger le fardeau fiscal des familles québécoises et a ignoré la pression exercée par le fardeau écrasant de la dette sur les générations futures.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 5 en annexe)

Pour: **43** Contre: **71** Abstention: **0**

La deuxième motion mise aux voix est celle de M. Gautrin (Verdun) qui se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de cohérence dans l'implantation des mesures de soutien à l'économie du savoir.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 6 en annexe)

Pour: **43** Contre: **71** Abstention: **0**

La troisième motion mise aux voix est celle de M. Dumont (Rivière-du-Loup) qui se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour avoir encore une fois laissé tomber la nouvelle génération en ne prévoyant pas dans son budget 1999-2000 un plan de remboursement de la dette.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 7 en annexe)

Pour: **43** Contre: **71** Abstention: **0**

La quatrième motion mise aux voix est celle de M. Williams (Nelligan) qui se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour son inaction notamment dans des mesures de soutien pour aider à faciliter les services et les soins aux personnes handicapées ainsi que son manque de leadership dans le secteur des jeunes en difficulté.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 8 en annexe)

Pour: **43** Contre: **71** Abstention: **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée adopte la politique budgétaire du gouvernement.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 9 en annexe)

Pour: **71** Contre: **43** Abstention: **0**

Motions sans préavis

Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, propose :

> QUE l'Assemblée nationale témoigne sa sympathie et son soutien à M. Pascal Hudon, à sa famille et à ses amis, demande au gouvernement canadien de veiller à ce que son dossier soit traité de façon juste, équitable et rapide par les autorités mexicaines et insiste pour que soient entamées, s'il y a lieu, les procédures de transfert lui permettant de purger sa peine au Québec en vertu du traité entre le Canada et le Mexique sur le transfèrement des délinquants en vigueur depuis le 29 mars 1979.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Fournier (Châteauguay) et whip en chef de l'opposition officielle, propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne le 20e anniversaire du Comité de logement social de Châteauguay qui, par son travail rigoureux et tenace, a permis la réalisation de nombreux projets et une plus grande conscientisation de tous à l'égard des besoins des plus démunis en matière de logement et d'habitation.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure présentées par M. Charest, chef de l'opposition officielle, Mme Houda-Pepin (La Pinière) et M. Williams (Nelligan).

M. Brouillet, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'il a reçu deux demandes de débats de fin de séance pour le jeudi 1er avril 1999 :

- le premier, sur une question adressée par M. Bordeleau (Acadie) à M. Chevrette, ministre des Transports, concernant le rapport Malouin;

- le deuxième, sur une question adressée par M. Fournier (Châteauguay) à M. Chevrette, ministre des Transports, concernant les ententes entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake.

Le débat se poursuit.

À 17 h 54, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 1er avril 1999, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 31 mars 1999, à 15 h 46, à son bureau, au Palais de justice de Québec, en présence de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Louis Lebel, Administrateur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 14 Loi n° 2 sur les crédits, 1999-2000.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU
ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement et ministre de la Solidarité sociale, au nom du ministre des Finances, proposant l'adoption du projet de loi n° 14, Loi n° 2 sur les crédits, 1999-2000 :

(Vote n° 4)

POUR - 71

Arseneau
Barbeau
Baril
(Arthabaska)
Baril
(Berthier)
Beaudoin
Beaulne
Beaumier
Bédard
Bégin
Bergeron
Bertrand
(Charlevoix)
Bertrand
(Portneuf)
Blanchet
Boisclair
Boucher
Boulerice
Boulianne
Brassard
Caron
Carrier-Perreault
Charest
(Rimouski)
Chevrette
Cliche
Côté
(Dubuc)
Côté
(La Peltrie)
Cousineau
Désilets
Deslières
Dion
Doyer
Duguay
Facal
Gagnon
Gendron

Geoffrion	Ménard
Goupil	Morin
Harel	Papineau
Jolivet	Paquin
Julien	Paré
Jutras	Payne
Kieffer	Pelletier
Labbé	*(Abitibi-Est)*
Lachance	Perreault
Landry	Rioux
Laprise	Robert
Leduc	Rochon
Legault	Signori
Léger	Simard
Lelièvre	*(Montmorency)*
Lemieux	Simard
Léonard	*(Richelieu)*
Létourneau	St-André
Maltais	Trudel
Marois	Vermette

CONTRE - 43

Beauchamp	Bourbeau	Cholette	Dupuis
Béchard	Brodeur	Cusano	Fournier
Bélanger	Chagnon	Delisle	Gagnon-Tremblay
Benoit	Charest	Després	Gautrin
Bordeleau	*(Sherbrooke)*	Dumont	Gauvin
Gobé	Loiselle	Mulcair	Poulin
Jérôme-Forget	Maciocia	Normandeau	Sirros
Kelley	MacMillan	Ouimet	Tranchemontagne
Lamoureux	Marcoux	Paradis	Vallières
Lamquin-Éthier	Marsan	Pelletier	Whissell
Laporte	Middlemiss	*(Chapleau)*	Williams
Leblanc			

ABSTENTION - 0

_____

Sur la motion de censure de Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) :

(Vote n° 5)

POUR - 43

Beauchamp
Béchard
Bélanger
Benoit
Bordeleau
Bourbeau
Brodeur
Chagnon
Charest
(*Sherbrooke)*
Cholette
Cusano
Delisle
Després
Dumont
Dupuis
Fournier
Gagnon-Tremblay
Gautrin
Gauvin
Gobé
Jérôme-Forget
Kelley
Lamoureux
Lamquin-Éthier
Laporte
Leblanc
Loiselle
Maciocia
MacMillan
Marcoux
Marsan
Middlemiss
Mulcair
Normandeau
Ouimet
Paradis
Pelletier
(*Chapleau)*
Poulin
Sirros
Tranchemontagne
Vallières
Whissell
Williams

CONTRE - 71

Arseneau
Barbeau
Baril
(*Arthabaska)*
Baril
(*Berthier)*
Beaudoin
Beaulne
Beaumier
Bédard
Bégin
Bergeron
Bertrand
(*Charlevoix)*
Bertrand
(*Portneuf)*
Blanchet
Boisclair
Boucher
Boulerice
Boulianne
Brassard
Caron
Carrier-Perreault
Charest
(*Rimouski)*
Chevrette
Cliche

Côté	Goupil	Lemieux	Rioux
(*Dubuc)*	Harel	Léonard	Robert
Côté	Jolivet	Létourneau	Rochon
(*La Peltrie)*	Julien	Maltais	Signori
Cousineau	Jutras	Marois	Simard
Désilets	Kieffer	Ménard	(*Montmorency)*
Deslières	Labbé	Morin	Simard
Dion	Lachance	Papineau	(*Richelieu)*
Doyer	Landry	Paquin	St-André
Duguay	Laprise	Paré	Trudel
Facal	Leduc	Payne	Vermette
Gagnon	Legault	Pelletier	
Gendron	Léger	(*Abitibi-Est)*	
Geoffrion	Lelièvre	Perreault	

ABSTENTION - 0

Sur la motion de censure de M. Gautrin (Verdun) :

(Vote n° 6)

(*identique au vote n° 5*)

Sur la motion de censure de M. Dumont (Rivière-du-Loup) :

(Vote n° 7)

(*identique au vote n° 5*)

Sur la motion de censure de M. Williams (Nelligan) :

(Vote n° 8)

(*identique au vote n° 5*)

Sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire :

(Vote n° 9)

(*identique au vote n° 4*)